# « Forfait mobilités durables » dans la fonction publique territoriale. Conditions et modalités d'application

## Revue - Fonction Publique Territoriale

### Source - JO

Le décret n° 2020-1547 du 9 décembre 2020 institue un « forfait mobilités durables » dans la fonction publique territoriale. Le texte précise les conditions et les modalités d'application dudit forfait.